

## « La démocratie est-elle une tyrannie de la majorité ? »

Par **AliceLamour**, le **06/12/2020** à **22:29**

Je dois répondre en faisant une dissertation. Quelqu'un aurait déjà fait ce sujet ? Ou aurait des infos intéressantes ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **07/12/2020** à **07:31**

BONJOUR

Merci de lire notre charte et notamment le point n°7

[quote]

nous ne répondrons à vos questions que si vous démontrez que vous avez un minimum travaillé. **Pour cela nous exigeons au minimum un plan détaillé et une problématique, ou à défaut un début de raisonnement**[/b][/u]

[/quote]

Par **SarrahS**, le **02/09/2022** à **17:22**

Bonjour,

Y a t'il une suite ? Le sujet semble passionnant ?

Par **joaquin**, le **03/09/2022** à **09:41**

Bonjour,

Oui effectivement sujet très intéressant, dommage que le post soit si ancien mais je pense qu'on peut en discuter tout de même puisque cela fait partie du programme de licence (1 ou 2). Je pense qu'il faudrait déjà définir ce qu'est la démocratie, et les différentes formes de

démocratie (représentative, directe...).

la démocratie représentative, telle qu'on la pratique dans les différents pays, peut effectivement aboutir à une forme de tyrannie ou de dictature. En effet, le peuple élit ses représentants pour une certaine durée et ceux-ci peuvent ensuite agir plus ou moins à leur guise sans trop rendre de compte, ni sans être révoqués. Ces représentants élus peuvent alors se comporter en dictateurs durant la durée de leur mandat. En outre, ceux qui n'ont pas voté pour eux subissent leurs décisions. Ce fut le cas durant la révolution française. Nous avons bien un régime démocratique, quoi que assez limité (nous étions loin du suffrage universel). Le régime qui sévit alors en 1793/1794, avec le comité de salut public, aboutit à l'horrible période de la terreur. Certains alors parlèrent de tyrannie sanguinaire. Le problème est assez complexe, car la plupart de ceux qui firent tomber Robespierre, l'accusant de s'être comporté comme un dictateur, faisaient partie eux aussi du comité de salut public qui prenaient ses décisions à la majorité (ils étaient 12 en tout, même si Robespierre avait une certaine influence sur le comité). Certains membres de ce comité étaient souvent plus radicaux que Robespierre (je pense à Collot d'herbois et billaud vareennes, qui ont eux même participé à la chute de Robespierre) et parfois plus "sanguinaires" que Robespierre lui-même. Les thermidoriens, comme on les appela, construisirent après la mort de Robespierre le mythe selon lequel celui-ci était seul responsable de la Terreur. Un bouc émissaire en somme.

La démocratie directe peut atténuer les effets négatifs de la démocratie représentative (on fait souvent appel au peuple lui-même dans son ensemble via des référendums, comme en Suisse). Dans le système idéal de démocratie directe, on peut aussi révoquer les représentants (qu'on appelle des mandataires) à tout moment. Il reste cependant que c'est l'avis d'une majorité qui compte (qui n'est souvent guère plus élevé que 50 pour cent), et la minorité, souvent importante, doit se plier aux décisions de la majorité. On peut alors parler d'une forme de dictature. L'idéal serait bien entendu que toutes les décisions soient prises à l'unanimité. mais si cette option peut être mise en oeuvre dans des petites structures, elle est impossible pour l'ensemble d'un pays, celui-ci devenant rapidement ingouvernable.

Voilà mes réflexions pour ceux qui voudraient participer à ce débat passionnant.

Joaquin (démocrate, "la démocratie est le pire des systèmes à l'exception de tous les autres", dixit Churchill)

Par **Isidore Beautrelet**, le **03/09/2022 à 13:43**

Bonjour

Un grand merci à Joaquin pour cette analyse très intéressante !

Du coup je remercie aussi Sarrahs pour avoir fait remonter ce sujet ?